

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 17 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le lundi dix-sept juillet deux mil dix-sept à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : M. LAGÜES-BAGET, Mme BEROS, M. J.-P. HOLVOET, Mmes LEVEQUE, BURY, MM. COQUIN, VIVET, CONSTANTIN et Q. HOLVOET.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. HUBERT a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, M. ROBAR a donné pouvoir à M. J.-P. HOLVOET, Mme HUGUIER a donné pouvoir à M. COQUIN.

ABSENT : M. PAROLARI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BEROS.

1 - 1 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 15 et 30 JUIN 2017

Les comptes rendus du Conseil Municipal des 15 et 30 juin 2017 sont approuvés à l'unanimité. Il est procédé à leur émargement.

2 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES POURTOURS SUD

Il est proposé de retenir l'option « bordure en grès ». Il paraît en effet justifié compte tenu des abords immédiats de la Collégiale de mettre en œuvre des matériaux de qualité. Cette option représente un surcoût de 6 800€.

A- ANALYSE DES OFFRES

BASE + OPTION

RIX

Entreprises	Montant	Note
RCM	57 265,00 €	76,09
COLAS	54 595,00 €	80
RVTP	56 502,50 €	77,20

DÉLAIS

Entreprises	Délai	Note
RCM	7 semaines	0
COLAS	3 semaines	20
RVTP	9 semaines	0

B- PLAN DE FINANCEMENT HT
Avec options

Pour mémoire dernière délibération

Avec options	Montant	Pour mémoire dernière délibération
TRAVAUX	54 595,00 €	48 880,00 €
MOE	3 500,00 €	3 500,00 €
TOTAL	58 095,00 €	52 380,00 €
FER	18 333,00 € (35 %)	15 714,00 € (30 %)
Réserve parlementaire	20 000,00 € (30 %)	26 190,00 € (50 %)
Autofinancement communal	19 762,00 € (34 %)	10 476,00 € (30 %)

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **RETIENT l'entreprise COLAS** pour effectuer les travaux d'aménagement de la rue des Pourtours sud ;

✚ **ADOPTE** le plan de financement proposé ;

✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3 – CONTRAT RURAL – LOT N° 4 – CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'AIR POUR LA CAMPÉLIENNE

Il convient de valider l'offre relative à la Centrale Thermique de Traitement de l'Air pour la salle des fêtes. Il s'agit du lot n° 4.

La Dynamique Électrique : 52 829,33 €

Estimation du MOE : 36 070,00 €

Total du contrat rural HT après offres : 248 632,88€ (Estimation initiale du Moe : 340 000€).

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **RETIENT** l'Entreprise DYNAMIQUE ÉLECTRIQUE pour effectuer les travaux relatifs à la Centrale Thermique de Traitement de l'Air

✚ **AUTORISE** le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

4 - BANQUET DES CHEVEUX BLANCS 2016 – CHOIX DU PRESTATAIRE

Plusieurs devis ont été reçus pour le banquet des cheveux blancs qui se tiendra le dimanche 26 novembre prochain :

- « La Niflette » à VERNEUIL L'ETANG de 35,90 € à 41,90 €/personne
- « La Morvandelle » à USSY SUR MARNE 32 €/personne.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

✚ **RETIENT** le traiteur « La Morvandelle » pour un prix de 32 €/personne.

↳ **DÉCIDE** d'une participation à hauteur de 50% du prix du repas des Conseillers Municipaux pour le repas des cheveux blancs.

5 - AVIS SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE TIGERY DU SyAGE

A la demande du SyAGE, il convient de donner un avis favorable :

↳ au retrait de la Commune de TIGERY à la compétence « mise en œuvre du SAGE » et de son adhésion au SyAGE sans condition particulière. Adopté à l'unanimité.

↳ à l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de MELUN VAL DE SEINE à la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » du SyAGE. Adopté à l'unanimité.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Contrat rural – Travaux de la cour d'école primaire

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de réfection de la cour de l'école primaire débuteront dès demain, 18 juillet 2017 pour une durée approximative de deux semaines.

Travaux de mise en sécurité de la rue des Pourtours Sud

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de la rue des Pourtours Sud ne pourront démarrer qu'après la mi-août. Monsieur COQUIN signale qu'une partie de la rue des Pourtours est très abimée et qu'il faudrait prévoir sa réfection.

Trou laissé par ENEDIS rue des Pourtours

Monsieur VIVET demande quand sera rebouché le trou effectué par **ENEDIS**, rue des Pourtours. En effet, ça devient très dangereux. Monsieur le Maire a déjà relancé **ENEDIS**.

Transition énergétique

Monsieur CONSTANTIN a été démarché quant à la transition énergétique. Il demande ce qui est envisagé à ce sujet. Monsieur le Maire lui répond ne pas être informé de ce dossier.

Le Conseil Municipal n'ayant plus aucune question, la séance est levée à 19h30.